



Communiqué de presse

## CHARENTE (16)

# Un nouveau service de garde d'enfants simplifié et renforcé pour les intérimaires du département

**Le 16 novembre 2020 – Le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) renforce son partenariat avec L'Association Familiale de la Charente et l'association Proxim-Services. Ils proposent ensemble un nouveau service de garde d'enfants à la fois simplifié et renforcé pour tous les salariés intérimaires du département.**

Tous les salariés intérimaires inscrits dans une agence du département peuvent dorénavant prendre directement rendez-vous avec l'équipe de l'Association Familiale de la Charente (par mail ou téléphone). Celle-ci les conseillera et les accompagnera afin de trouver des solutions pérennes et adaptées à leur situation.

Avec le soutien du FASTT, les parents peuvent en premier lieu bénéficier du service SOS garde d'enfants. Il s'agit d'un service de garde à domicile assuré par des professionnels et mis en place, en moins de 48 heures, au tarif de 1 euro de l'heure. Une solution rapide et facile afin de palier aux urgences. Ce service est mobilisable jusqu'à 80 heures par an et sans condition d'ancienneté.

Ensuite, en fonction de la situation particulière de chaque famille, de sa situation géographique et de l'âge du ou des enfants à faire garder, il est proposé un éventail d'autres solutions allant de la halte-garderie, à la prise en charge dans une crèche, ou avec une assistante maternelle, notamment sur des horaires atypiques (de nuit et les weekends).

*« Nous proposons des services adaptés et sur mesure, en fonction de la demande et situation de chaque famille. Ces services peuvent être évolutifs, allant de solutions ponctuelles ou temporaires à un service de garde plus stable sur le long terme. »* précise Isabelle Bobe, directrice de l'Association Familiale de la Charente.

### **ASSOCIATION FAMILIALE DE CHARENTE (DU GRAND COGNAC ?)**

Mme BOBE Isabelle | Directrice | Association Familiale du Grand Cognac  
[contact@afcharente.fr](mailto:contact@afcharente.fr) | 05 45 82 09 50

**FASTT** | 01 71 25 08 28 | [fastt.org](http://fastt.org) | YouTube | Facebook

---

Le FASTT invente, conçoit, met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services, des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires.

**Contact Presse** | Pierre Maurel | [pierre@agenceprp.com](mailto:pierre@agenceprp.com) | Port. 06 29 48 65 10